

## RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

### Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

### Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

### Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

### Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

### Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

### Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

### Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

### Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS :Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



## Déclaration de Maladie

N° W19-530291

ND. 29513

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule :

1109

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

JANALI

Saïd

Date de naissance :

01/05/1952

Adresse :

N° 104 B<sup>2</sup> GHANFI HaybenSY  
Barrachib

Tél. :

06 64 55 90 80

Total des frais engagés :

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr. A. EL KIFANI  
CARDIOLOGUE  
82, Rue Soumaya - Casablanca  
Tél: 0522.98.72.37 / 0661.18.75.82  
ICE: 001748483000083

Date de consultation :

12/03/2020

Nom et prénom du malade :

JANALI SAID

Age :

68

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

COEUR VASCULAIRE / HYPERTENSION

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : 1/1/2020

Signature de l'adhérent(e) :

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
12/03/2020	CG + ECG		300,00	INP : 091056405 Dr. A. EL KIFANI CARDIOLOGUE 82, Rue Soumaya - Casablanca Tel: 0522.387.371/0661.18.75.82 0522.994.748483000083

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<b>HARMACIE AL MATAH</b> Dr. GUILLI / Imane , Bd. Ghendy - Berrechid Tél/Fax: 01 72 53 42 33	12/03/2005	160,00

## ANALYSES - RADIOGRAPHIES

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

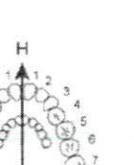
### Important:

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>
				<b>COEFFICIENT DES TRAVAUX</b> <input type="text"/>
				<b>MONTANTS DES SOINS</b> <input type="text"/>
				<b>DEBUT D'EXECUTION</b> <input type="text"/>
				<b>FIN D'EXECUTION</b> <input type="text"/>

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

		COEFFICIENT DES TRAVAUX													
		MONTANTS DES SOINS													
		DATE DU DEVIS													
		DATE DE L'EXECUTION													
		<p><b>H</b></p> <table border="1"> <tr> <td>25533412</td> <td>21433552</td> </tr> <tr> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td colspan="2">D</td> </tr> <tr> <td colspan="2">B</td> </tr> <tr> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td>35533411</td> <td>11433553</td> </tr> </table> <p><b>G</b></p> <p><b>[Création, remont, adjonction]</b> Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession</p>		25533412	21433552	00000000	00000000	D		B		00000000	00000000	35533411	11433553
25533412	21433552														
00000000	00000000														
D															
B															
00000000	00000000														
35533411	11433553														

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Ahmed EL KIFANI

Diplômé de la Faculté de Médecine de Limoges  
Ancien Assistant des Hôpitaux de FRANCE  
**SPECIALISTE DES MALADIES DU COEUR  
ET DES VAISSEAUX**

82, Rue Soumaya Angle Bd . Abdelmoumen  
(Immeuble RENAULT) Casablanca

05 22 98 72 37 / 05 22 25 26 19

Sur Rendez-vous



أحمد الكيفاني

أمراض القلب و الدورة الدموية

طبلية الطب بليموج

Lot: PD0452A  
Per: 04/2022  
PPV: 116DH90

Lot: PD0451A  
Per: 04/2022  
PPV: 116DH9Q

ية - شارع عبد المؤمن  
نو) - الدار البيضاء

05 22 98 72 37 / 05

Lot: PD0452A  
Per: 04/2022  
PPV: 116DH90

بالموعد

Casablanca, le 12/03/2020 الدار البيضاء في

Sanofi-aventis  
Route de Rabat -R.  
Ain sebaâ Casablanca  
Aprovel 300 mg  
P.P.V : 218,00  
218,00 DH  
300 mg cp b 28  
P.P.V : 218,00 DH

aventis Maroc 00 100119

Sanofi-aventis Maroc  
Route de Rabat -R.P.1  
Ain sebaâ Casablanca  
Aprovel 300 mg, cp b 28  
P.P.V : 218,00 DH

aventis Maroc 00 118001 00119

LOT: 261  
PER: NOV 2021  
PPV: 125 DH 80

قبلا للذكر  
LOT: 229  
PER: MAR 2021  
PPV: 201 DH 00

LOT: 235  
PER: MAR 2021  
PPV: 126 DH 80  
30 DH

LOT: 19E004  
PER: 04/2021  
KARDEGIC 160MG  
SACHETS B30  
P.P.V : 35DH70  
6 118001 081189

Dr. A. EL KIFANI  
CARDIOLOGUE  
82, Rue Soumaya - Casablanca  
Tél: 0522 98 72 37 / 0567 18 75 82  
ICE: 001748483000083

Mr. JAMALI S.A  
Régime pour rale  
218,00 x 3  
Aprovel 300mg  
249/3  
116,90 x 3  
WONAT 225mg S.V. Rale  
116,80 x 8 + 100  
MC112 10mg  
35,40  
Kardegic 160mg S.V.  
QSL Troux mets

36.40 x 3

Alpaz Ing

7/8/2018 (AP)

S.V.

3/29/18

03/2018

1602.10

**KIFANI**  
**EL DIOLOGUE**  
Dr. A. R. Soumaila - Casablanca  
82, Rue Soumaila, 10661, 18.75.82  
Tél: 0522.98.72.31  
Fax: 00212.748483000083

182387 1  
LOT 11 2021  
EXP 35.70  
PPV

192474 1  
LOT 11 2022  
EXP 35.70  
PPV

191139 1  
LOT 05 2022  
EXP 35.70  
PPV

Nom: JAMALI SAID  
Date de naissance: 01/01/1952  
Sexe: Masculin  
Poids: -  
Taille: -

Identifiant: JAMALI SAID  
Médecin: cardio DR ELKIFANI AHMED  
Raison sociale:  
Téléphone: 0522987237  
Temps d'enregistrement: 12/03/2020 11:15:45

1/1

25 mm/s  
10 mm/mV

— : Arrêt — : Marche V : Marche HR: 74 bpm

0 sec. - 8 sec.

